



Veynes, le 25 juillet 2023

*Aux membres du bureau de la
Communauté de communes
Buëch-Dévoluy*

Nos Réf. : MRC – LB - MJ – D 233 / 2023

Objet : bureau communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du bureau communautaire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du bureau communautaire qui se déroulera le :

Lundi 31 juillet 2023 à 17 h 00

Maison de Pays – 05400 LA ROCHE DES ARNAUDS

ORDRE DU JOUR :

- **Délibérations prises par le bureau dans le cadre de la délégation d'attribution du conseil communautaire :**

Finances :

- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation au Clos d'Oriol (délibération n° 2023 / 018 du 27 février 2023) erreur matérielle dans la présentation de l'offre (- 778,01 € H.T.) ;
- Attribution du marché des navettes du Dévoluy pour l'hiver 2023 – 2024 ;



- **Points ne faisant pas l'objet d'une délibération du bureau :**

Finances :

- Tarification de la navette inter-stations du Dévoluy ;

Service Tourisme :

- Lancement de la Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion du produit Retrouvance ;

Pôle Environnement, Déchets et Bâtiments

- Rapport du service public de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022 – (Annexe 1) ;
- Proposition de faire appel à un maître d'œuvre pour l'aménagement du hangar à bois au Boutariq et la création de bâtiment pour de nouveaux locaux pour les services techniques ;



Service Économique :

- Convention de location de la zone B et D de l'Atelier de Levage pour la SAS Roland Morgan (Annexe 2) ;

Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse et la note d'information pour les points de l'ordre du jour.

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES